

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures (+ 1 heure pour la spécialité)

COEFFICIENT : 1 (+ 2 pour la spécialité)

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Éléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

DISSERTATION

Sujet: Dans quelle mesure les pays membres de l'union économique et monétaire (UEM) disposent-ils de marges de manœuvre suffisantes, en matière de politique économique ?

1- Thème/ Sous thème: Intégration européenne et politiques économiques et sociales
Internationalisation et mondialisation

2- Notions:

Programme: L'Union Européenne et la dynamique de l'intégration régionale
Les nouveaux cadres de l'action publique
Stratégies internationales des entreprises

Notions essentielles: Union économique et monétaire, politique économique, politique monétaire, politique budgétaire, service public, compétitivité

Notions complémentaires: Coordination des politiques économiques et sociales, subsidiarité, taux de change

3- Indications complémentaires:

- L'Union Européenne et la dynamique de l'intégration régionale

L'analyse de l'intégration européenne sera conduite en contrepoint de celle de la mondialisation. On montrera que l'intégration européenne ne se limite pas à la mise en place d'une zone de libre-échange mais se traduit par la constitution d'un marché unique et appelle des politiques communes. On débatera de l'articulation entre union économique et monétaire et union politique.

- Les nouveaux cadres de l'action publique

On introduira la discussion sur les objectifs et moyens de politique économique mobilisables dans une zone économique intégrée, en mettant en évidence les avantages et contraintes de leur harmonisation. En s'appuyant sur les acquis de la classe de première, des éléments d'analyse des politiques conjoncturelles seront proposés sans entrer dans le détail technique des modèles de référence. On s'arrêtera sur :

- les opportunités et contraintes d'une politique monétaire commune;
- les exigences relatives à la gestion budgétaire et fiscale (niveau des déficits, harmonisation).

Des éléments d'analyse de l'action des pouvoirs publics sur les structures économiques et sociales seront également proposés. En prenant un exemple dans le contexte européen - celui de la politique de protection sociale - on soulignera la nécessité de l'action publique pour maintenir et accroître la cohésion sociale, en même temps que la difficulté de leur mise en oeuvre, du fait des héritages institutionnels, et des traditions nationales distinctes.

- Stratégies internationales des entreprises

On étudiera le rôle joué par les entreprises transnationales dans la division internationale du travail. On précisera, dans ce contexte, la notion de compétitivité et ses déterminants, en différenciant la compétitivité prix et les autres formes de compétitivité.

4- Attentes essentielles:

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">- Montrer la spécificité de l'union économique et monétaire (16 pays membres) au sein de l'Union Européenne (27 pays membres)- Distinguer politique économique conjoncturelle et structurelle.- Distinguer politique monétaire et politique budgétaire- Établir le lien entre politique économique et enjeux économiques des États-membres de l'UEM- La subsidiarité en matière de politique structurelle
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Liens entre politique économique, croissance économique, chômage et inflation- Liens entre innovation et compétitivité

Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les deux types de politiques économiques conjoncturelles - Connaître la notion de politique structurelle - Subsidiarité - Rappeler les critères du Pacte de Stabilité et de Croissance (1997)
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir exploiter les informations d'un texte sans faire de paraphrase - Articuler des moyens mis en œuvre (document1) et les objectifs/résultats économiques (documents 2 et 4) - Savoir lire et interpréter des taux de proportion et des taux de croissance. - Savoir lire et exploiter des représentations graphiques (courbe)

ARTICULATION DU SUJET SUR LA THEMATIQUE GENERALE DU PROGRAMME

Le sujet met en relation deux notions essentielles du programme: union économique et monétaire, et politique économique.

Les candidats doivent apprécier les contraintes qui pèsent sur les États membres de l'Union Économique et Monétaire:

- non seulement par rapport à leurs objectifs économiques intérieurs (chômage, croissance économique, inflation, déficit public, dette publique)
- mais aussi par rapport à l'exigence de compétitivité (dans le cadre de la mondialisation)

ANALYSE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

	Idées essentielles à retenir
Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif prioritaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) est la stabilité des prix (taux d'inflation proche de 2%) - Priorité à cet objectif sur les autres objectifs économiques (chômage, croissance économique, équilibre extérieur)
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Le moyen pour atteindre cet objectif: hausse du taux d'intérêt directeur lorsque le taux d'inflation dépasse les 2% (document 1) - Cela renforce la valeur de la monnaie unique: hausse du taux de change de l'euro, qui peut dégrader la compétitivité des États membres - On notera cependant une certaine souplesse dans la manipulation du taux d'intérêt directeur par la BCE (2% entre 2003 et 2006, contre 4,7% entre 2000 et 2002)
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - Le Pacte de Stabilité et de Croissance (1997) rappelle aux États membres la discipline nécessaire en matière de finances publiques. - Malgré la rigueur des objectifs (le déficit public ne doit pas dépasser 3% du PIB et la dette publique 60% du PIB), le PSC a été assoupli selon les contextes économiques et sociaux.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> - Bien exploiter la comparaison entre États-membres de l'UEM et le Royaume-Uni (qui est membre de l'union européenne, mais pas de l'union économique et monétaire) - La plupart des pays de la zone euro connaissent un taux d'inflation proche de 2%, au prix d'un taux de chômage plus élevé qu'au Royaume-Uni et un taux de croissance du PIB réel plus faible qu'au Royaume-Uni. (en lien avec le document 1). Écart entre le taux de croissance moyen du PIB réel de la zone Euro et celui du Royaume-Uni: $2,6 - 3,1 = - 0,5$ points Écart entre le taux de chômage moyen de la zone Euro et celui du Royaume-Uni: $7,4 - 5,3 = 2,1$ points - Une exception notable: l'Irlande, dont le taux de croissance du PIB réel en 2007, représente le double de celui de la zone Euro (moyenne de 2,6%), et dont le taux de chômage est inférieur de 2,8 points au taux de chômage moyen de la zone Euro. Cependant, l'Irlande dépasse le taux d'inflation limité de 0,9 points.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les performances en matière de finances publiques restent très inégales, mais globalement, la zone euro connaît un déficit public moindre qu'au Royaume-Uni (0,6% du PIB en moyenne dans la zone euro, contre 2,9% du PIB au Royaume-Uni). En revanche, la dette publique moyenne en % du PIB dans la zone euro dépasse de 22,6 points celle du Royaume-Uni (66,4 - 43,8). <p>Cet endettement public moindre au Royaume-Uni s'explique par les années d'assainissement des finances publiques, depuis l'arrivée de Margaret Thatcher dans les années 80.</p> <p>En outre, concernant les pays membres de la zone Euro, ce qui est retenu avant tout par le PSC n'est pas tant un objectif chiffré <i>en soi</i>, que <i>la tendance vers</i> un assainissement des finances publiques.</p>
Document 5	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} point fort de la monnaie unique: une politique monétaire unique, donc plus efficace, face aux chocs symétriques - 2^e point fort: les États membres ont seulement leur politique budgétaire à gérer pour faire face aux chocs asymétriques (qui leur sont spécifiques). Cela évite l'effet d'éviction par le taux d'intérêt (car le taux d'intérêt est déterminé par la BCE pour les États membres)
Document 6	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique monétaire unique rend les marchés plus transparents et stimule la concurrence: cela favorise les politiques de l'offre et l'amélioration de la compétitivité des pays de l'union économique et monétaire - Ce qui constitue un atout pour satisfaire aux exigences de la Stratégie de Lisbonne. Mais les objectifs fixés en 2000 sont loin d'être atteints.

PROBLEMATIQUE

Une politique économique est l'ensemble des mesures (les moyens) décidées par les pouvoirs publics destinées à atteindre des objectifs se rapportant à la situation économique d'un pays.

L'union économique et monétaire fut mise en place en 1999, comprenant au départ 11 pays faisant déjà partie de l'Union Européenne: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. La Grèce a rejoint l'union économique et monétaire en 2001, la Slovaquie en 2007, Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en 2009. En 2000, trois membres de l'Union Européenne ont choisi de ne pas adhérer à l'UEM : le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni.

L'union économique et monétaire ou "zone euro" comprend désormais 16 pays membres.

Quelles sont les contraintes qui pèsent sur les 16 pays membres de l'union économique et monétaire pour faire face à leurs enjeux économiques et sociaux? (I) Ces contraintes sont-elles efficaces et peuvent-elles être adaptées aux différents contextes nationaux? (II)

PLAN DETAILLE

I. Une politique économique sous contrainte

Pour la clarté de l'exposé, il est nécessaire de distinguer la politique économique conjoncturelle de la politique économique structurelle.

Une politique économique conjoncturelle est une politique économique mise en œuvre par les pouvoirs publics pour agir à court terme sur l'activité économique d'un pays et atteindre des objectifs jugés souhaitables (plein-emploi, stabilité des prix, équilibre de la balance des transactions courantes, taux de croissance du PIB raisonnable). Les deux moyens d'action pour atteindre ces objectifs sont la politique monétaire (action sur les taux d'intérêt) et la politique budgétaire (action sur les dépenses et les recettes publiques).

A. Les objectifs de la politique monétaire réduisent les moyens d'action des États-membres

1/ Dans le cadre de l'union économique et monétaire, la politique monétaire échappe à la souveraineté nationale au profit de la Banque Centrale Européenne. L'objectif prioritaire de la Banque Centrale Européenne est un taux d'inflation proche de 2% par an à moyen terme (*document 1*). Cet objectif de stabilité des prix est prioritaire sur tout autre objectif économique (chômage, croissance économique...). Pour poursuivre cet objectif, la BCE maintient un taux d'intérêt directeur souvent élevé.

2/ Un 1^{er} effet sur le taux de change effectif de l'euro: il n'a cessé d'augmenter depuis 2003. Toute dépréciation de l'euro est combattue par un relèvement du taux d'intérêt directeur de la BCE. Certes, l'euro est devenu la 2^e monnaie internationale après le dollar, mais l'euro fort depuis 2003 dégrade la compétitivité prix et par conséquent, le solde de la balance des transactions courantes (*document 2*) des États membres. Cela entre en contradiction avec les objectifs de compétitivité de la stratégie de Lisbonne (*document 6*)

3/ Un 2^e effet: les pays membres de l'UEM ont en général des taux d'inflation plus faibles qu'au Royaume-Uni, mais le prix à payer est:

- une croissance économique morose : taux de croissance moyen du PIB réel dans la zone Euro inférieur de 0,5 points à celui du Royaume-Uni en 2007, et de 0,2 points à la moyenne des pays de l'UE)
- un taux de chômage élevé (écart entre le taux de chômage moyen de la zone Euro en 2007 et celui du Royaume-Uni = 2,1 points; écart entre le taux de chômage moyen de la zone Euro et la moyenne de l'UE = 0,3 points) *document 4*

B. Des instruments de politique budgétaire limités

1/ Rappel des critères du Pacte de Stabilité et de Croissance: le déficit des administrations publiques ne doit pas dépasser 3% du PIB, et la dette publique ne doit pas excéder 60% du PIB (*document 4*)

2/ Par conséquent, les politiques de relance par les dépenses publiques sont limitées: le seul instrument dont disposent les États-membres semble être celui des **stabilisateurs automatiques* budgétaires** (les déficits publics varient de façon contra cyclique, parce qu'un ralentissement de l'activité économique entraîne automatiquement un moindre dynamisme des recettes et une accélération de certaines dépenses, notamment sociales): **élément à valoriser***

3/ En outre, cela rend plus difficile l'harmonisation des politiques de protection sociale: d'un côté, les États membres doivent conserver des finances publiques saines, et de l'autre, réduire les prélèvements obligatoires. Le moyen pour faire tenir ces deux exigences ensemble: le principe de subsidiarité, qui laisse une marge de manœuvre aux États membres, en fonction des contextes nationaux.

II. Mais une contrainte qui peut être efficace et relative

D'une part, le principe de subsidiarité dans la mise en place des politiques structurelles (au niveau de l'Union Européenne notamment: les États membres de l'UEM font partie de l'UE), laisse une certaine marge de manœuvre aux États membres. Avec le principe de subsidiarité, le niveau de décision supranational de l'Union Européenne n'intervient que dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les États membres.

D'autre part, les politiques conjoncturelles sont assouplies en fonction des contextes nationaux.

A. Principe de subsidiarité et coordination efficace des politiques économiques

1/ Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, les pays membres de l'Union Européenne sont invités à améliorer leur compétitivité prix et leur compétitivité produit en mettant en œuvre des réformes structurelles d'innovation, d'éducation et de hausse du taux d'emploi (notamment des "seniors"): *document 6*. Si leurs marges de manœuvre sont réduites concernant les politiques conjoncturelles "de demande"

(monétaire et budgétaire), l'Union Européenne leur rend des marges de manœuvre avec les "politiques de l'offre".

2/ En outre, ces "politiques de l'offre" sont favorisées par la transparence des marchés et l'amélioration de la concurrence (monnaie unique): **élément à valoriser**. Une politique monétaire unique permet aussi de répondre efficacement aux chocs symétriques (*document 5*)

3/ Enfin, la réforme des services publics dans l'Union Européenne illustre bien le principe de subsidiarité: si les Services d'Intérêt Économique Général sont harmonisés progressivement au niveau européen (grandes industries de réseau comme le transport, les services postaux, l'énergie et les communications), les Services non économiques d'intérêt général relèvent de la compétence des États membres (prérogatives étatiques traditionnelles telles que la police, la justice et la sécurité sociale).

B. L'assouplissement des politiques monétaires et budgétaires

1/ La politique monétaire est inégalement respectée par les États-membres: cas de l'Irlande qui obtient un taux de croissance record en 2007 (le PIB réel a augmenté de 5,3%) et un taux de chômage plus faible (4,6%) que la moyenne de la zone euro par une politique de relance, au prix d'un taux d'inflation supérieur à 2%. (*document 4*)

En outre, cette politique monétaire est mise en œuvre de façon relativement souple par la BCE (*document 2*): le taux d'intérêt directeur n'est pas maintenu à un niveau systématiquement élevé.

2/ La mise en œuvre du Pacte de Stabilité et de Croissance est adaptée aux réalités nationales: *document 3*.

3/ Dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance, la politique budgétaire relève de la compétence des États membres pour gérer les chocs asymétriques (*document 5*). Ceci explique sans doute les disparités en matière d'endettement public entre les pays de la zone euro: certains pays sont largement en dessous des 60% préconisés par le PSC (Espagne, Irlande, Pays-Bas) et d'autres les dépassent largement (Grèce, Italie).

Lecture: en 2008, la dette publique en Grèce représentait 94,5% du PIB, soit 34,5 points de plus que l'objectif préconisé par le PSC.

DISSERTATION

Sujet: Dans quelle mesure les pays membres de l'union économique et monétaire (UEM) disposent-ils de marges de manœuvre suffisantes, en matière de politique économique ?

Légende

- A : Bonne maîtrise
- B : Globalement correct mais des imperfections mineures
- C : Compréhension très médiocre, paraphrase
- D : Erreur ou contresens majeur
- E : Non utilisé = non vérifiable

La signification de A, B, C est spécifiée sous la compétence mesurée, D et E ont toujours le même sens.

Inscrire dans les cases le nombre de copies en fonction du degré de maîtrise

	A	B	C	D	E
Notion : Union économique et monétaire					
Niveau de maîtrise					
A : 1/ Définir l'union économique et monétaire 2/ Distinguer union économique et monétaire et union européenne 3/ Indépendance de la politique monétaire de la BCE					
B : Éléments de réponse 1 et 2					
C : Un seul élément de réponse parmi les trois					
Savoir-faire : comparer les objectifs de politique économique et leurs résultats (document 1 et document 4)					
A : 1/ Lecture de chaque catégorie de données statistique au moins une fois 2/ Pertinence du Royaume-Uni dans la comparaison 3/ Comparaison des taux de chômage et taux d'inflation dans la zone euro (moyenne) et au Royaume-Uni					
B : 2 éléments					
C : 1 seul élément					
Mécanisme : les implications de la politique économique de l'union économique et monétaire					
A : 1/ la politique monétaire unique rend les marchés plus transparents et stimule la concurrence => gains de compétitivité 2/ la politique monétaire unique permet de faire face efficacement aux chocs symétriques 3/ dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance, la politique budgétaire relève de la compétence des États membres pour gérer leurs chocs asymétriques 4/ Dans le cadre de l'Union Européenne, la subsidiarité prévaut et laisse une marge de manœuvre aux États membres. Au moins 3 éléments de réponse sur quatre					
B : 2 éléments de réponse sur quatre					
C : 1 seul élément de réponse sur quatre					

PROPOSITION DE CORRIGÉ DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

Sujet : Après avoir rappelé l'intérêt des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) pour rendre compte des inégalités économiques et sociales, vous montrerez les limites de cet instrument pour l'étude des inégalités.

1- Thème / sous thème :

Thème : Inégalités, conflits et cohésion sociale : la dynamique sociale
Sous-thème : Stratification sociale et inégalités

2- Notions :

Programme : La dynamique de la stratification sociale

Notions essentielles : Inégalités, professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Notions complémentaires : Patrimoine, revenu, moyennisation/polarisation

Le sujet fait également appel à des notions développées dans d'autres parties du programme ; notamment pour exploiter au mieux les documents 1 et 2. Il s'agit en particulier des notions de pauvreté et d'exclusion (sous-thème : Intégration et solidarité).

3- Indications complémentaires :

• La dynamique de la stratification sociale

Pour définir les inégalités économiques et sociales, on en soulignera le caractère multidimensionnel et dynamique en s'appuyant sur des indicateurs économiques et sociaux. On s'attachera à distinguer différences et inégalités. On soulignera que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées. Celles-ci ne se réduisent pas au seul revenu : patrimoine, consommation, scolarité, santé, représentation politique, prestige social des professions, etc. Elles donnent aussi lieu à des formes d'inégalité qui sont ou non cumulatives.

En mobilisant notamment les PCS (programme de la classe de première), on présentera les mutations des inégalités sur le long terme. On présentera rapidement l'usage des outils statistiques appropriés comme la courbe de Lorenz, le rapport inter-déciles. On tentera de synthétiser les éléments d'analyse qui conduisent à considérer la dynamique du XXe siècle des économies développées comme celle d'une baisse séculaire des inégalités, tout en soulignant les incertitudes actuelles (maintien de la dynamique de moyennisation versus polarisation). On discutera, en prenant l'exemple des sociétés contemporaines développées, de l'existence de larges classes moyennes et de leur influence éventuelle sur le changement social et la mobilité.

• Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale

On étudiera la mobilité sociale, en particulier en France. On analysera pour cela des tables de mobilité intergénérationnelle, leur principe de lecture (tables de destinée, de recrutement) et l'enjeu des comparaisons de tables (changement des marges, nombre de catégories considérées, mobilité structurelle et mobilité nette ou fluidité).

En suivant différentes trajectoires typiques, on soulignera la proximité et l'éloignement relatif entre PCS. On soulignera le caractère partiel de ces analyses car dépendant du choix du codage (PCS) ou de la prise en compte imparfaite des femmes et de l'hétérogamie.

On insistera sur la complexité des facteurs de la mobilité sociale (rôle de la famille et de la trajectoire scolaire) avant d'apprécier les rôles respectifs des choix individuels et de la reproduction sociale.

On montrera aussi qu'une société plus fluide n'est pas nécessairement une société moins inégale et que la mobilité sociale n'est pas toujours vécue positivement par les individus.

4- Attentes essentielles :

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">- Montrer l'intérêt des PCS pour étudier les inégalités économiques et sociales- Mettre en évidence les « limites internes » des PCS : elles ne mesurent pas les inégalités intra-catégorielles et la nomenclature n'est pas toujours adaptée aux évolutions actuelles des inégalités- Mettre en évidence les « limites externes » des PCS : certaines formes d'inégalités ne peuvent pas être mesurées directement par cet outil comme les inégalités selon l'âge, le sexe, l'origine nationale...
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Liens entre inégalités de revenus et inégalités sociales et culturelles
Savoir	<ul style="list-style-type: none">- Définir et connaître les PCS- Les différentes formes d'inégalités : revenu, patrimoine, consommation...
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Savoir lire, interpréter et utiliser des données chiffrées de façon appropriée par rapport au sujet- Savoir lire et utiliser des pourcentages de répartition

5- Articulation du sujet sur la thématique générale du programme et sur les éléments de première colonne du programme :

Le sujet permet de discuter des différentes formes d'inégalités et de l'outil des PCS pour les mesurer. Il porte sur le sous-thème du programme *Stratification sociale et inégalités*, mais également sur celui qui s'intitule *Intégration et solidarité*, dans la mesure où la question de l'emploi est depuis une trentaine d'années au coeur de la problématique des inégalités.

6- Travail préparatoire :

Question 1 : D'après l'INSEE, 2,1 % des cadres et professions intellectuelles supérieures vivaient en dessous du seuil de pauvreté en France en 2004. Ce seuil de pauvreté correspondait à 60 % du revenu médian. Rappelons que le revenu médian est tel que 50 % de la population dispose d'un revenu inférieur à celui-ci et 50 % dispose d'un revenu supérieur.

Question 2 : *Sans être exhaustif, il semble souhaitable que l'élève mette au moins en évidence une inégalité économique et une inégalité que l'on pourra qualifier de sociale et culturelle.*

Inégalités économiques : Le niveau de vie annuel moyen des individus du ménage dont la personne de référence est un cadre ou occupe une profession intellectuelle supérieure (PIS) est près de 2 fois plus élevé que le niveau de vie moyen du ménage dont la personne de référence est un ouvrier. Moins de la moitié des ouvriers (48 %) sont partis en vacances en 2004, contre 90 % des cadres et PIS. La proportion d'ouvriers qui vivaient en 2004 en dessous du seuil de pauvreté était 6 fois plus élevée que pour les cadres et PIS (2,1 %).

Inégalités sociales et culturelles : L'espérance de vie des hommes ouvriers âgés de 35 ans est de 39 ans ; elle est inférieure de 7 ans à celle des cadres et PIS. Moins de 40 % des ménages où la personne de référence est un ouvrier disposaient d'une connexion à internet en 2006, contre 82,9 % des cadres et PIS. De même, seuls 46 % des ouvriers sont allés au moins une fois au cinéma en 2006, alors que c'est le cas de 81 % des cadres et PIS.

Question 3 : Les écarts d'espérance de vie ne peuvent s'expliquer par les seules inégalités de revenu, notamment parce que la sécurité sociale en France réduit largement les inégalités économiques pour les dépenses de santé. Pour preuve, l'espérance de vie des hommes ouvriers âgés de 35 ans n'est que de 39

ans contre 43,5 ans pour les agriculteurs exploitants dont le niveau de vie moyen est pourtant le plus faible de toutes les PCS. De même, à niveaux de vie moyen proches, 58 % des employés sont allés au moins une fois au cinéma en 2006 contre 46 % des ouvriers (*même exemple possible entre artisans, commerçants et chefs d'entreprise et professions intermédiaires*).

Question 4 : La persistance d'un taux de chômage élevé depuis 30 ans et l'accroissement des emplois précaires sont à l'origine d'inégalités intra-catégorielles, c'est-à-dire entre actifs d'une même PCS. Par exemple, à l'intérieur de chaque PCS, les inégalités intergénérationnelles se sont creusées : les jeunes étant plus touchés par le chômage et les emplois précaires que les autres générations.

Question 5 : La nomenclature des PCS a été construite il y a une vingtaine d'années quand le chômage de longue durée et la précarité des emplois étaient encore des phénomènes relativement récents. Depuis, on constate que les écarts entre d'une part les salariés « stables » employés à contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps complet et d'autre part les actifs « vulnérables » qui alternent chômage et emplois précaires se sont creusés. Ces écarts déterminent une grande partie des inégalités ; ce que les 6 premières PCS ne rendent pas compte puisqu'elles rassemblent les actifs occupés et les actifs à la recherche d'un emploi, de même qu'elles ne distinguent pas les actifs occupés en CDI à temps complet des autres actifs occupés.

Question 6 : Ce document met en lumière 3 types d'inégalités différentes face à l'emploi : les inégalités selon le sexe, selon l'âge et selon l'origine nationale. Les écarts de taux de chômage entre les hommes (8,1 %) et les femmes (9,6 %), les actifs de 25 à 39 ans (9 %) et ceux âgés de 40 à 49 ans (6,4 %) ou les actifs immigrés (15,5 %) et les actifs non immigrés (8,2 %) ont des causes structurelles que les PCS peuvent mettre en évidence. Par exemple, les $\frac{3}{4}$ des employés sont des femmes ou encore une proportion élevée des actifs immigrés sont des ouvriers ou des employés, catégories socioprofessionnelles plus fortement touchées par le chômage que les autres. Mais, les discriminations conscientes ou inconscientes expliquent également une partie de ces inégalités. Or, celles-ci ne peuvent être mises en exergue directement par les PCS.

7- Plan détaillé :

I- Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) peuvent rendre compte d'une grande partie des inégalités économiques et sociales...

Les PCS permettent de mesurer les inégalités économiques

- Les PCS mettent en évidence les écarts de niveau de vie entre actifs. **Document 1 :** Le niveau de vie annuel moyen des individus du ménage dont la personne de référence est enregistrée dans la PCS Cadres et professions intellectuelles supérieures est près de 2 fois plus élevé que le niveau de vie moyen du ménage dont la personne de référence est un ouvrier.

- Ces écarts de revenus entre actifs expliquent des inégalités importantes en terme de consommation ou de loisirs. Alors que moins de la moitié des ouvriers (48 %) et des agriculteurs exploitants (38 %) sont partis en vacances en 2004, ce fut le cas de 90 % des cadres et professions intellectuelles supérieures (**document 1**).

- La mesure des taux de pauvreté par PCS permet de souligner l'importance de l'emploi pour échapper à la pauvreté. En effet les revenus du travail et le risque chômage expliquent les différences importantes de taux de pauvreté entre PCS : en 2004, 2,1 % des cadres et 2,9 % des professions intermédiaires avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté, alors que c'était le cas de 12,6 % des ouvriers, 15,6 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise ou encore d'un agriculteur sur 3. Les différences de taux de pauvreté entre actifs et inactifs, ainsi qu'entre inactifs sont également importantes : 8,4% des retraités vivaient en

dessous du seuil de pauvreté en 2004 alors que c'était le cas pour les autres inactifs de plus d'1 personne sur 5 (**document 1**).

Elles mettent également en évidence les inégalités sociales et culturelles

- Les concepts de P. Bourdieu de capital social et de capital culturel permettent de mettre en évidence des inégalités dont les origines ne sont pas économiques. Ainsi le risque chômage et les chances de retrouver rapidement un emploi dépend en grande partie du réseau social des individus et du niveau de qualification. De même, les inégalités scolaires ne s'expliquent pas seulement par des différences de revenus. Parce que les PCS intègrent également ces dimensions, elles donnent la possibilité de mettre en évidence les causes socio-culturelles de certaines inégalités.

- De même, les différences en terme de conditions de travail entre actifs et de modes de vie que mettent en exergue les PCS expliquent un certain nombre d'inégalités que les seules différences de revenu ne permettent pas de comprendre. C'est le cas par exemple des écarts d'espérance de vie. Alors que la sécurité sociale en France réduit largement les inégalités économiques pour les dépenses de santé, l'espérance de vie des hommes ouvriers âgés de 35 ans n'est que de 39 ans contre 43,5 ans pour les agriculteurs exploitants (qui ont le niveau de vie moyen le plus faible de toutes les PCS) (**document 1**).

- Enfin, l'ensemble des dotations en capitaux (économique, social et culturel) explique les écarts dans les dépenses des ménages dans les activités culturelles et les loisirs. Moins de 40 % des ménages où la personne de référence est un ouvrier ou un agriculteur exploitant disposaient d'une connexion à internet en 2006, contre 82,9 % des cadres et PIS. De même, seuls 46 % des ouvriers sont allés au moins une fois au cinéma en 2006, alors que c'est le cas de 73 % des professions intermédiaires et 81 % des cadres (**document 1**).

Transition : Les PCS constituent un outil multidimensionnel intéressant qui permet de mettre en évidence de nombreuses inégalités en fonction du capital économique, social et culturel. Toutefois, elles ont tendance à « cacher » les inégalités intra-catégorielles (à l'intérieur de chaque PCS) et elles ne permettent pas de mettre en lumière certaines inégalités comme celles qui peuvent résulter des discriminations.

II- ... (mais) Cet instrument ne permet pas d'étudier la totalité des inégalités qui se jouent dans la société française actuelle

A- La nomenclature des PCS n'est pas toujours adaptée aux évolutions récentes des inégalités

- La nomenclature des PCS a été construite il y a une vingtaine d'années quand le chômage de longue durée et la précarité des emplois étaient encore des phénomènes relativement récents. Depuis, on constate que les écarts entre d'une part les salariés « stables » employés à contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps complet et d'autre part les actifs « vulnérables » qui alternent chômage et emplois précaires se sont creusés. Ces écarts déterminent une grande partie des inégalités ; ce que les 6 premières PCS ne rendent pas compte parce qu'elles rassemblent les actifs occupés et les actifs à la recherche d'un emploi, de même qu'elles ne distinguent pas les actifs occupés en CDI à temps complet des autres actifs occupés (**document 2**).

- De surcroît, les critères qui distinguent certaines PCS ne sont pas toujours pertinents. La PCS employés notamment est peu homogène et les inégalités à l'intérieur de celle-ci sont fortes. Dans de nombreux cas, la distinction de certains actifs entre la PCS employés et ouvriers est discutable ; d'autant qu'avec le développement de la sous-traitance, certains actifs autrefois enregistrés comme ouvriers sont désormais associés à la PCS employés. Au contraire, les différences entre les ouvriers et employés qualifiés et ceux qui ne le sont pas (ou peu) sont davantage explicatives des inégalités économiques et sociales que le

secteur d'activité censé distinguer les employés des ouvriers. Par exemple, le chômage et la précarité touchent avant tout les actifs les moins qualifiés (**document 2**).

B- Les PCS ne mesurent pas les inégalités qui résultent des phénomènes de discriminations

- Les différences en terme d'âge, d'origine nationale, de sexe, de lieu de résidence... ne sont pas prises en compte dans l'élaboration des PCS, alors qu'elles permettent de mettre en évidence d'importantes inégalités. Exemples : les écarts de taux de chômage entre les hommes (8,1 %) et les femmes (9,6 %), les actifs de 25 à 39 ans (9 %) et ceux âgés de 40 à 49 ans (6,4 %) ou les actifs immigrés (15,5 %) et les actifs non immigrés (8,2 %) (**document 3**).

- Ces inégalités ont des causes structurelles que les PCS peuvent aider à faire apparaître en croisant les données sur les PCS avec l'âge, le sexe, l'origine nationale... Ainsi, nous savons que les $\frac{3}{4}$ des employés sont des femmes ou encore qu'une proportion élevée des actifs immigrés sont des ouvriers ou des employés, catégories socioprofessionnelles plus fortement touchées par le chômage que les autres. Cependant, une partie de ces inégalités s'expliquent par des discriminations conscientes ou inconscientes que ne peuvent mettre en exergue directement les PCS sans un travail statistique supplémentaire et un travail de terrain complémentaire.

QUESTION DE SYNTHÈSE

Sujet : Après avoir rappelé l'intérêt des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) pour rendre compte des inégalités économiques et sociales, vous montrerez les limites de cet instrument pour l'étude des inégalités.

Légende

- A : Bonne maîtrise
- B : Globalement correct mais des imperfections mineures
- C : Compréhension très médiocre, paraphrase
- D : Erreur ou contresens majeurs
- E : Non utilisé = non vérifiable

La signification de A, B, C, est spécifiée sous la compétence mesurée, D et E ont le même sens.

Inscrire dans les cases le nombre de copies en fonction du degré de maîtrise

Niveau de maîtrise :	A	B	C	D	E
Notion : Professions et Catégories Socioprofessionnelles					
A : 1/ Les PCS ont été élaborées à partir de différents critères (professions, secteur d'activité, niveau de qualification, salariés/travailleurs indépendants...) 2/ Les PCS d'actifs regroupent les actifs occupés et les actifs sans emploi 3/ Les PCS portent sur les actifs et les inactifs					
B : Eléments de réponse 1 et 2					
C : Point 1 seulement					
Savoir-faire : Savoir lire un tableau de proportions (doc. 1)					
A : Lecture correcte d'au moins 3 colonnes					
B : Lecture correcte de 2 colonnes					
C : Lecture correcte d'une seule colonne					
Mécanisme : Liens entre les inégalités économiques, sociales et culturelles. Exemple possible : l'espérance de vie (doc. 1)					
A : 1/ Conséquences des inégalités économiques sur l'espérance de vie (dépenses de santé coûteuses, mutuelles complémentaires payantes...) 2/ Conséquences des inégalités sociales et culturelles sur l'espérance de vie (conditions de travail, modes de vie, fréquentation des professionnels de santé et prévention...)					
3/ Limite des conséquences économiques : comparaison des colonnes 1 et 4 du tableau (ex : comparaison ouvriers/agriculteurs exploitants)					
B : Eléments de réponse 1 et 2					
C : Réponse 1 ou 2					

Eléments indicatifs de correction pour l'enseignement de spécialité. Sujet A : Schumpeter

Thème : progrès technique et évolution économique chez Schumpeter

Notions :

Concepts que les élèves doivent connaître et savoir utiliser : Innovation, entrepreneur, cycle long, destruction créatrice, rente de monopole, profit, capitalisme, capitaliste

Actualité de la pensée de l'auteur et prolongements : Recherche développement (R&D), taille des entreprises, irrégularité de la croissance

Indications complémentaires : On retiendra de Schumpeter l'idée que l'évolution consiste en deux types distincts mais étroitement liés de phénomènes : la croissance et le développement, quand ce dernier est défini comme ce changement qualitatif "spontané et discontinu" induit par le processus économique. On s'attachera à mettre en valeur le rôle que Schumpeter attribue à la figure de l'entrepreneur et aux formes imparfaites de la concurrence. On montrera également le lien qu'il établit entre les innovations et le caractère cyclique d'une évolution économique rythmée par le processus de destruction créatrice, mais se soldant par un accroissement de la richesse. L'actualité des analyses de Schumpeter et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur l'importance de la R&D, les effets de la taille des entreprises sur l'innovation et sur la persistance de cycles économiques liés aux changements technologiques.

Attentes :

Idées essentielles	<ul style="list-style-type: none">- La fonction essentielle de l'entrepreneur schumpétérien est d'innover.- À ce titre, il joue un rôle essentiel dans le système capitaliste.- L'innovation est à l'origine d'un phénomène de destruction créatrice et de cycles économiques.
Savoir	<ul style="list-style-type: none">- La notion d'innovation chez Schumpeter (définition et formes)- Distinguer l'entrepreneur innovateur des autres entrepreneurs- Le système capitaliste est en perpétuel mouvement- Notion de destruction créatrice
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Relier l'innovation à l'évolution (croissance économique et progrès)- Relier l'innovation à la destruction créatrice
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Répondre sans paraphraser

Question 1 :

Selon Schumpeter, l'innovation est le facteur de l'évolution économique (augmentation des richesses créées et progrès social) caractéristique de la dynamique du capitalisme (système non stationnaire, mais qui évolue en permanence) et c'est l'entrepreneur qui en est à l'origine. Ce dernier joue donc un rôle crucial.

Qu'est ce qu'un entrepreneur selon Schumpeter ?

L'entrepreneur est celui dont la fonction est d'innover, c'est-à-dire de mettre en œuvre de nouvelles combinaisons productives : il peut s'agir d'un produit nouveau, d'une nouvelle méthode de production, de l'ouverture d'un nouveau débouché, de la conquête d'une nouvelle source de matières premières ou d'une nouvelle forme d'organisation productive.

Schumpeter distingue donc bien l'entrepreneur de la plupart des chefs d'entreprise qui se contentent d'accomplir leur travail dans la routine sans innover. En ce sens, le terme d'entrepreneur est donc plutôt

attaché à une fonction qu'à un statut. Ainsi, il n'est pas forcément propriétaire des moyens de production (ou chef d'entreprise), il peut être salarié d'une firme (dans ce cas il aura besoin d'un banquier pour obtenir les fonds nécessaires aux investissements que nécessite la mise en œuvre de l'innovation).

Dans la mesure où il est celui qui va « révolutionner la routine », l'entrepreneur est un personnage atypique : il est ambitieux, il aime le risque, il a la capacité de surmonter les craintes et les résistances, il est motivé par le désir de réussir plus que par le profit. C'est un aventurier, un créateur (Schumpeter s'intéresse aussi au profil psychologique de l'entrepreneur)

Quelle est son rôle dans le système capitaliste ?

L'entrepreneur est donc l'acteur principal de l'évolution. En effet, son innovation le place en situation de monopole temporaire qui s'accompagne de profits importants. Il suscite également d'autres innovations (certaines découlent de la première, le succès des uns ouvre la voie aux autres... → grappes d'innovations) et attire d'autres producteurs qui vont « imiter » les entrepreneurs innovateurs espérant profiter des gains importants.

La production augmente, le système entre dans une phase de croissance (boom de l'investissement, hausse des emplois, des salaires distribués, des profits, augmentation de la demande)

Ainsi, l'entrepreneur innovateur est à l'origine d'une phase de prospérité. Certes, son innovation a généré un phénomène de destruction créatrice (elle a rendu obsolète des produits, des méthodes ...) mais a aussi créé des éléments neufs.

L'entrepreneur est aussi à l'origine de changements sociaux. Son innovation a pu modifier les habitudes et les comportements des agents économiques (nouveaux métiers, amélioration des conditions de vie...)

Schumpeter fait donc de l'entrepreneur un personnage essentiel dans le système capitaliste.

Question 2 :

L'innovation est donc à l'origine d'une phase de prospérité, mais aussi de la récession qui va suivre.

D'une part, la croissance n'est pas générale : les nouveaux produits, les nouvelles méthodes rendent obsolètes les anciens (phénomène de destruction créatrice).

Par ailleurs, pendant la phase de croissance, l'emprunt est facile. De plus en plus de producteurs se lancent, augmentant l'offre qui devient abondante. La concurrence fait alors chuter les prix, entraînant la faillite des entreprises ne pouvant rembourser leurs crédits. Le chômage augmente, freinant une demande qui s'essouffait en raison de besoins satisfaits. Cette crise économique, phénomène normal et sain selon Schumpeter, ne prendra fin que lorsqu'une nouvelle vague d'innovations viendra.

L'activité économique capitaliste est donc marquée par ces mouvements périodiques et réguliers (« prospérités et récessions récurrentes » → les cycles) que Schumpeter attribue aux grappes d'innovations qui se succèdent.

Question 3 :

Schumpeter annonce la disparition de la fonction d'entrepreneur qui doit conduire, selon lui, à la mort du capitalisme. En effet, il craint que l'innovation ne devienne l'affaire de spécialistes, d'experts. Elle se bureaucratise. Les entrepreneurs deviennent de plus en plus de simples gestionnaires dont les valeurs et les comportements ne sont plus propices à l'innovation.

Certes, les personnages mythiques d'innovateurs ne sont pas si fréquents (Henry Ford, Bill Gates, Steve Jobs ...).

Pour autant, l'innovation a-t-elle disparu ?

Non, ce qui laisse penser que Schumpeter a surestimé le rôle de l'entrepreneur.

En effet, dans un contexte économique et concurrentiel en permanente évolution, gérer l'innovation est devenu aujourd'hui une nécessité. Il ne suffit plus de lancer un nouveau produit de temps en temps, au gré

des opportunités, il faut désormais le faire systématiquement et rapidement : arriver le premier sur un marché est une condition indispensable pour dégager des marges importantes.

L'innovation est donc devenue une action collective. Mener à bien une innovation consiste essentiellement à réussir à faire travailler ensemble des personnes issues de toutes les composantes d'une entreprise (le secteur financier, la branche commerciale, l'usine de fabrication, le laboratoire de recherche, la direction générale...). Toutes les grandes firmes et les entreprises de haute technologie disposent donc d'installations de recherche et développement.

Par ailleurs, les pouvoirs publics incitent les entreprises à conjuguer leurs efforts et adoptent des mesures spécifiques de soutien aux projets innovants. C'est le cas des pôles de compétitivité (document 2).

Un pôle de compétitivité est, sur un territoire donné :

- l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation,
- engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement),
- destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un marché donné.

Ainsi, l'innovation ne trouve plus forcément son origine dans l'intuition et la volonté d'un homme, mais dans une démarche collective et organisée.

Éléments indicatifs de correction pour l'enseignement de spécialité. Sujet B : Max Weber

Thème: La rationalisation des activités sociales, Max WEBER

Notions:

- Concepts que les élèves doivent connaître et savoir utiliser: Action sociale, rationalité en finalité, rationalité en valeur, bureaucratie, désenchantement du monde
- Actualité de la pensée de l'auteur et prolongements: rationalité limitée

Indications complémentaires:

L'étude de la rationalisation des activités sociales à partir de l'œuvre de Weber n'est pas rattachée à un chapitre particulier du programme de terminale. Le caractère transversal du thème permet de la présenter aussi bien en début d'année (par exemple comme complément à l'introduction au programme de tronc commun) qu'en fin de parcours. Dans le cadre de leur liberté pédagogique, les professeurs pourront également l'étudier en liaison avec la question du développement économique ou avec la question de l'organisation du travail, voire avec la question de la mondialisation (comme nouvelle étape de la rationalisation des activités).

On retiendra de Weber l'idée que les sociétés occidentales sont caractérisées par un processus de rationalisation des activités humaines dans tous les domaines (économiques, sociaux et politiques).

On précisera la signification du concept de rationalité en distinguant la rationalité en finalité et la rationalité en valeur. On pourra illustrer ce mouvement de rationalisation à partir du développement de "l'esprit du capitalisme" comme recherche rationnelle du gain et à partir de l'étude de la bureaucratie comme mode d'organisation légale et rationnelle.

L'actualité des analyses de Weber et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur la permanence des débats sur la bureaucratie (qui ne caractérise pas les seules organisations publiques). Dans cette perspective, on pourra présenter la thèse sur le cercle vicieux de la bureaucratie. On pourra montrer aussi comment le concept de rationalité en valeur permet de rendre compte d'un certain nombre de mobilisations collectives (autre lien possible avec le programme de tronc commun). On s'interrogera enfin sur le renouvellement des réflexions sur la rationalité en présentant le concept de rationalité limitée.

ATTENTES ESSENTIELLES

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">- Le type de domination rationnel légal qui s'est développé en Occident se caractérise par des règles impersonnelles, des compétences anonymes prédéfinies de façon formelle (dans le droit), des normes de fonctionnement rationnelles.- Néanmoins, pour s'adapter aux cas particuliers, pour être plus efficace, les agents d'une bureaucratie sont amenés à assouplir ces règles, à adapter leurs compétences.
Mécanismes	La bureaucratie en Occident résulte du processus de rationalisation
Savoir	<ul style="list-style-type: none">- Définir la bureaucratie- Expliciter le processus de rationalisation en Occident.

ÉTUDE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 1

Processus d'apparition de l'idéaltype de domination rationnelle légale en Occident dont la forme la plus aboutie est la bureaucratie: formalisme, règles impersonnelles, compétence anonyme prédéfinie de façon formelle (principe des concours avec anonymat)

Document 2

L'hôpital est une des formes les plus achevées de la bureaucratie occidentale. Pourtant, pour qu'un hôpital fonctionne correctement au quotidien, l'adaptation des règles impersonnelles aux cas particuliers est nécessaire.

PROPOSITION DE CORRIGE POUR LES QUESTIONS DU SUJET B

1. Biographie et bibliographie de Max WEBER correctes.

La domination rationnelle légale des bureaucrates de la haute fonction publique en France par exemple, prend sa source dans cette rationalisation: la domination ou l'autorité ne s'appuie plus sur l'attachement à une personne (domination charismatique: le Roi Soleil, le chef de tribu, Napoléon Bonaparte) ou à une tradition sacrée (le Pape, le sorcier). Elle prend désormais appui sur la réussite à un concours anonyme, en fonction de compétences prédéfinies.

2. Les activités sociales en Occident se sont peu à peu rationalisées:

- le règlement édicte les moyens pour atteindre des objectifs impersonnels et collectifs: la légitimité s'appuie sur la respect de la règle
- Si les moyens sont déployés en fonction de ces objectifs: fonctionnement rationnel
- La fonction est détachée de la personne qui l'occupe

3. Si le fonctionnement moderne d'un hôpital est nécessairement bureaucratisé (règles de sécurité, organigrammes), les agents sont amenés à adapter les règles en fonction de l'urgence, du cas du patient. Les infirmières sont mêmes amenées à dépasser leurs fonctions prédéfinies en agissant sans l'accord du médecin lorsque cela s'avère nécessaire. C'est à ce prix qu'une organisation bureaucratique s'avère efficace.